



# Rapport d'activités 2024 des sites Natura 2000 Rhodaniens



Rapport d'activités 2024 des sites Natura 2000  
Rhodaniens

Rédaction : Charles BRAVO (PNRC)



## Table des matières

I.	Préambule .....	5
1.	Les DOCOBs et les sites NATURA 2000 Rhodaniens .....	5
2.	L'animation.....	7
3.	Synthèse de la répartition du temps de travail entre les sites rhodaniens en 2024 :...	10
II.	Gestion des habitats et des espèces.....	11
1.	Animation des contrats Natura 2000.....	11
a.	Contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve de l'Île Vieille .....	11
b.	Projet de contrat d'entretien des milieux ouverts à l'Île Vieille.....	13
c.	Projet de contrat de gestion des ouvrages de petite-hydraulique sur le Petit Rhône 13	
d.	Prise de contact avec des signataires potentiels .....	14
2.	Animation de la charte Natura 2000 .....	14
3.	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers ou réglementaires .....	14
a.	Participation à la mise en œuvre du plan de gestion sur le marais de l'Île Vieille : ..	14
b.	Animation du PLA Triton créé et suivi de la mare de Trinquetaille (Arles) .....	16
c.	Gestion de l'Alternanthera philoxeroides sur le Rhône Aval et le Petit Rhône et animation du réseau de partenaires.....	17
a.	Participation à d'autres projets de territoire .....	19
4.	Synthèse « gestion des habitats et des espèces » .....	20
III.	Évaluation des incidences.....	21
1.	Conseil sur la réalisation d'évaluations d'incidences Natura 2000 .....	21
2.	Conseil aux collectivités sur des documents d'urbanisme .....	22
3.	Synthèse « évaluations des incidences ».....	22
IV.	Inventaires et suivis scientifiques .....	24
1.	Études et suivis en régie .....	24
a.	Suivis chiroptères.....	24
b.	Le Triton créé en basse vallée du Rhône.....	25
c.	Suivi de l'Alternanthera philoxeroides.....	26
d.	Suivi des macro-déchets.....	27
a.	Suivi de la Loutre d'Europe .....	28
b.	Suivi de la Cistude d'Europe à Villeneuve Lez Avignon.....	28
c.	Réunions et suivis ponctuels : .....	29
2.	Études et suivis sous-traités .....	29

3.	Base de données et bancarisation dans Silene .....	29
4.	Synthèse « Inventaires et suivis scientifiques » .....	29
V.	Information, communication, sensibilisation .....	30
1.	Création d’outils de communication.....	30
2.	Communication via les médias.....	31
3.	Communication auprès des scolaires .....	31
4.	Réunions et événementiels .....	32
5.	Synthèse « Information, communication, sensibilisation ».....	33
VI.	Gouvernance du site et veille à la cohérence des politiques publiques sur le site .....	34
1.	Organisation de la gouvernance du site .....	34
a.	Organisation des Comité de Pilotages des sites et GT Natura 2000.....	34
b.	Ateliers de concertation dans le cadre de l’animation des sites Natura 2000 Rhodaniens.....	35
c.	RCPA et bilan d’activités.....	35
2.	Actualisation du DOCOB .....	36
3.	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	37
4.	Synthèse « Gouvernance et cohérence des politiques publiques » .....	37
VII.	Gestion administrative et financière et participation à la vie de la structure .....	39
1.	Ingénierie financière .....	39
a.	Demande de subvention pour l’animation, gestion de la convention et des marchés publics.....	39
b.	Demande de paiement.....	39
2.	Formations .....	39
3.	Actions diverses et participation à la vie de la structure .....	39
4.	Synthèse « gestion administrative et financière » .....	40
VIII.	Synthèse .....	41
1.	Synthèse générale pour les 3 sites Rhodaniens .....	41
2.	Site « Rhône Aval » .....	42
3.	Site « Marais de l’Ile Vieille et alentours ».....	43
4.	Site « Petit Rhône ».....	44

<i>Figure 1 : Cartographie des sites Natura 2000 Rhodaniens .....</i>	<i>6</i>
<i>Figure 2 : Contrat Natura 2000 ripisylve à l’Ile Vieille, les plantations, 2024 (©C Bravo, PNRC) .....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 3: Périmètre du Plan de gestion de l’Ile Vieille (CEN PACA).....</i>	<i>15</i>
<i>Figure 4 : Mise en eau artificielle de la mare (avant, pendant et après), (©L. Schaeffer, PNRC).....</i>	<i>16</i>
<i>Figure 5 : Herbe à alligator (©L. Schaeffer, PNRC) .....</i>	<i>17</i>
<i>Figure 6 : Présence connue de l’Herbe à Alligator sur le Petit Rhône en 2023.....</i>	<i>19</i>
<i>Figure 7 : Grands Rhinolophes dans un gîte majeur au bord du Petit Rhône ©Maxime Hucbourg.....</i>	<i>24</i>

Figure 8 : Prise photo du motif ventral d'un Triton crêté mâle pour identification (©L. Schaeffer).....	25
Figure 9 : Photo de l'individu mâle malade, vue dorsale (©L. Schaeffer, PNRC).....	26
Figure 10 : Tri des déchets du transect de Brasinvert (suivi des macrodéchets), octobre 2024 (©C Bravo, PNRC) .....	27
Figure 11 : Épreinte de Loutre d'Europe sur une embâcle à l'embouchure du Petit Rhône reconnaissable grâce au musc brillant ©Lucie Schaeffer .....	28
Figure 12 : Cistude d'Europe (©A. Crestey).....	28
Figure 13 : Plaquette de présentation des sites Natura 2000 Rhodaniens .....	30
Figure 14 : Page d'accueil du site internet des sites Natura 200.....	31
Figure 15 : Logo de la nuit internationale de la chauve-souris .....	32
Figure 16 : Animation en 2024 pour la nuit internationale de la chauve-souris par l'animatrice à la Tour du Valat (©C Bravo) .....	32
Figure 17 : Affiche de l'édition 2024 du festival "Dans les bras du Rhône" .....	33
Figure 18 : Visite de terrain de la RNCFS à la suite du COPIL du site Natura 2000 "Marais de l'île Vieille et alentours".....	34

# I. Préambule

## 1. Les DOCOBs et les sites NATURA 2000 Rhodaniens

Les sites Natura 2000 Rhodaniens sont en réalité 3 sites Natura 2000 :

- Le site « Rhône Aval » (directive Habitats)
- Le site « Petit Rhône » (directive Habitats)
- Le site « Marais de l'Île Vieille et alentours » (directive Oiseaux)

### Le site « Rhône Aval » :

La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR 9301590 "Rhône aval" proposée au titre de la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore (superficie : 12606 ha) a été désignée par arrêté du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable en juillet 2006.

Un Docob a été réalisé et validé par Arrêté préfectoral en aout 2014. L'animation a débuté le 01 septembre 2015.

### Le site « Petit Rhône » :

La zone Spécial de Conservation (ZSC) FR 9101405 "Petit Rhône" proposée au titre de la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore (superficie : 808 ha) a été désigné par arrêté du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable en avril 2006.

Un Docob a été réalisé et validé par Arrêté préfectoral en juillet 2015. L'animation a débuté le 01 février 2016.

### Le site « Marais de l'Île Vieille et alentours »

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR 9312006 « Marais de l'Île Vieille et alentour » proposée au titre de la directive 79/409/CEE, du 2 avril 1979 relative à la conservation des oiseaux sauvages a été désigné par arrêté du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable en mars 2006.

Un Docob a été réalisé et validé par Arrêté préfectoral le 07 mai 2012. L'animation a débuté le 13 mai 2013.

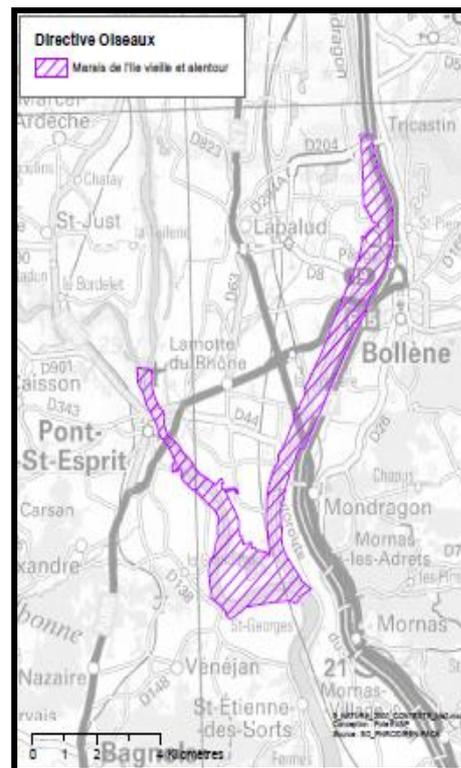
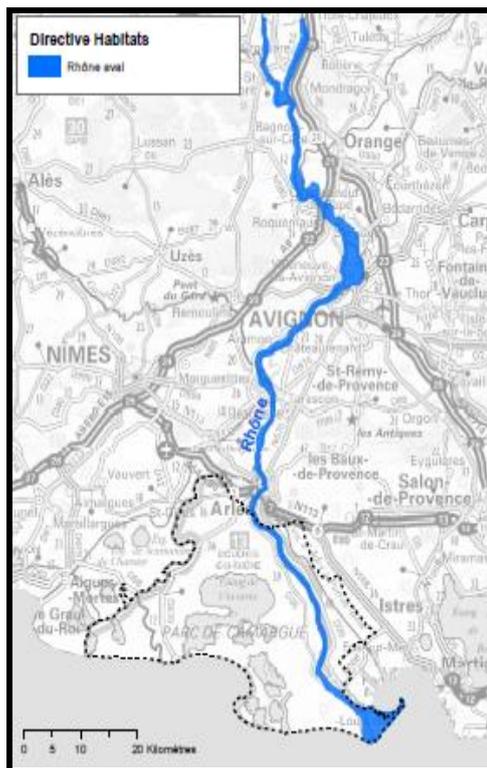
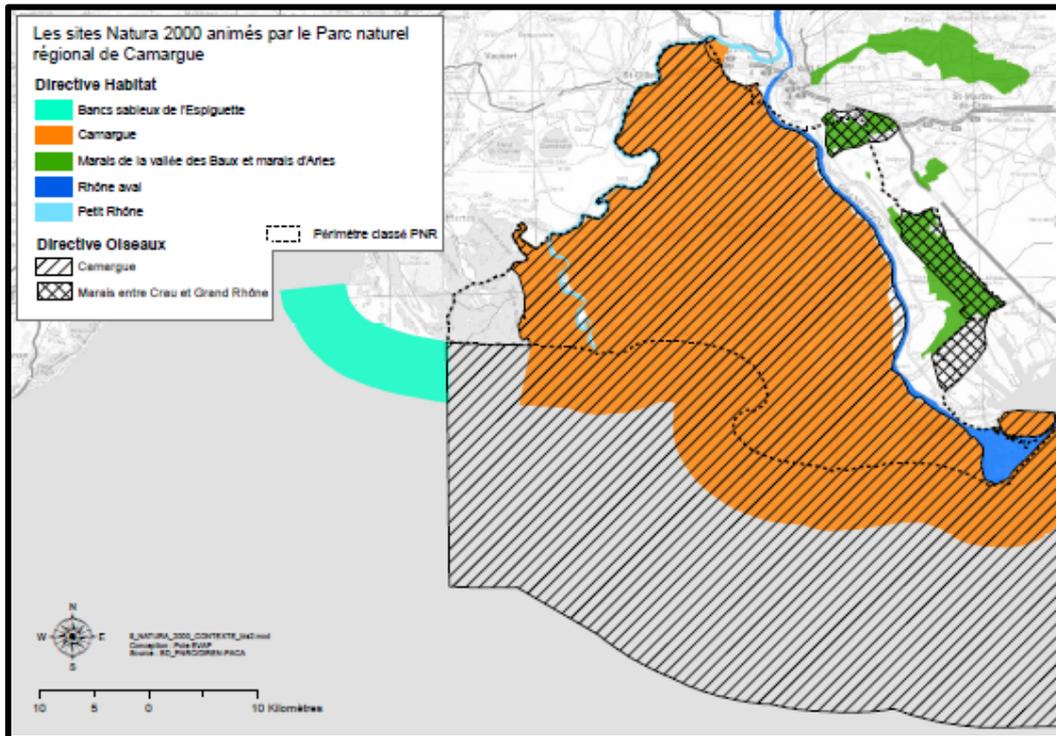


Figure 1 : Cartographie des sites Natura 2000 Rhodaniens

## 2. L'animation

Monsieur Gilles DUMAS, Maire de la commune de Fourques est le Président des Comités de Pilotage (COFIL) des sites « Rhône Aval » et « Petit Rhône ». Il a été ré-élu lors du COFIL du site du 14 octobre 2021 pour le site « Rhône Aval », et lors du COFIL du 12 janvier 2021 pour le site « Petit Rhône ».

Monsieur Jean LEBEGUE, adjoint au Maire de la commune de Mondragon est le Président du COFIL du site « Marais de l'Île Vieille et alentour ». Il a été ré-élu lors de la réunion du comité de pilotage du site du 17 juin 2021.

Le Parc naturel régional de Camargue, créé en 1970, se compose de 3 communes (Arles, les Saintes-Maries-de-la-Mer et Port-Saint-Louis du Rhône). Il s'étend sur 100 000ha et ne compte pas moins de 10 000 habitants. Après avoir été structure opératrice, il a été désigné structure animatrice de ces trois sites Natura 2000 :

- Lors du COFIL du 31 mars 2014 pour le site « Rhône Aval »
- Lors du COFIL du 08 février 2016 pour le site « Marais de l'Île Vieille et alentour ».
- Lors du COFIL du 27 avril 2015 pour le site « Petit Rhône ».

Madame Lucie SCHAEFFER a assuré l'animation de ces sites jusqu'au premier août 2024. C'est Monsieur Charles BRAVO qui en a repris l'animation depuis le premier octobre 2024. Le temps de travail est réparti comme suit :

- 0,6 ETP (3 jours/semaine) pour le site « Rhône Aval »
- 0,2 ETP (1 jour/semaine) pour les sites « Marais de l'Île Vieille et alentour » et « Petit Rhône ».

La période traitée par le présent rapport d'activité (année 2024) est basée sur les périodes d'animations administratives (convention d'animation).

### ***PRÉCISION POUR LE CALCUL DES HEURES TRAVAILLÉES (THÉMATIQUES INTER-SITES)***

L'animation étant répartie sur 3 sites rhodaniens pour un même poste, de nombreuses heures ne peuvent être attribuées séparément à l'un ou l'autre des sites sur certaines thématiques. Dès lors, le calcul des heures de travail sur ces thématiques inter-sites a été réalisé au prorata du pourcentage d'ETP fixé pour l'animation des sites, soit 60% pour le site « Rhône Aval » et 20% pour les sites « Petit Rhône » et « Marais de l'Île Vieille et alentour ».

*Par exemple : le temps passé sur la préparation de la RCPA a nécessité 2 jours de travail. Cela se répartit donc en 1,2 jours pour le site « Rhône Aval » et 0,4 jour pour les sites « Petit Rhône » et « Marais de l'Île Vieille et alentour ».*

## MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :



La suite du présent rapport d'activités est structurée suivant les missions ci-dessus.

Ces volets correspondent à des « codes actions », dont le descriptif est présenté dans le tableau ci-dessous :

Code action	Intitulé simplifié	Description des actions
<b>M1</b>	<b>1- Gestion et contractualisation</b>	
M11	GEST : gestion des contrats Natura 2000	Animation des contrats N2000 forestiers, ni-ni et marins (recensement et contact des signataires potentiels, assistance technique et administrative des signataires, repérages terrain, remplissage base de données contrats).
M12	GEST : MAEC	Animation des MAEC (élaboration du/contribution au Projet agro-environnemental, recensement, contact et aide aux signataires).
M13	GEST : Charte "parcelle"	Animation de la charte N2000 : aide aux signataires de chartes "parcelle".
M14	GEST : autres outils financiers ou réglementaires	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (contrats de rivière, de baie, financement des collectivités, LIFE, etc.) ou réglementaires (PLU, APPB, arrêté municipal, arrêté préfectoral, règlement de prud'homie...). Participation aux réunions d'information liées à d'autres projets de territoire (SAGE, contrat de rivière, GIZC, PNA, SRCE...).
M15	GEST : animation foncière	Animation foncière (appui aux démarches d'acquisition foncière, en vue d'éventuels futurs contrats).
<b>M2</b>	<b>2- Evaluation des incidences</b>	
M21	INCID : conseil sur EIN2	Porter à connaissances des enjeux du site à la demande des porteurs de projets d'aménagement ou d'activité, pour la rédaction de leur étude d'incidence. Conseils aux services de l'Etat (pour l'instruction d'études d'incidences de projets, plans et programmes).

M22	INCID : conseil aux collectivités sur documents d'urbanisme	Conseils aux collectivités pour l'intégration des enjeux liés à Natura 2000 dans les documents d'urbanisme, plans et programmes (hors études d'incidences de projets). Inclut l'évaluation environnementale et la participation éventuelle à quelques réunions.
<b>M3</b>	<b>3- Inventaires et suivis scientifiques</b>	
M31	SCIENT : études en régie	Etudes/suivis réalisés en régie par l'animateur ou sa structure (terrain et bureau).
M32	SCIENT : études sous-traitée	Etudes/suivis sous-traités à des prestataires : pilotage technique (rédaction CCTP, échanges avec DREAL/DDT et prestataires, réunions de restitution).
M33	SCIENT : BDD et bancarisation dans SILENE	Une fois les études/suivis achevés, saisie dans base de données puis transmission à SILENE et copie à la DREAL/DDT.
<b>M4</b>	<b>4- Information, communication, sensibilisation</b>	
M41	COM : outils de com	Création/mise à jour d'outils de communication distribuables (papier, vidéo). Ou création de supports d'information implantés sur le terrain (panneaux, plaques, flash codes...).
M42	COM : médias	Diffusion d'information via des médias : presse locale, radio, télévision, site internet.
M43	COM : scolaires	Communication/animation auprès des scolaires.
M44	COM : réunions & évènementiel	Diffusion d'information auprès de groupes (hors scolaires et médias) : réunions d'information N2000, sortie nature, conférence, journées de maraudage sur le terrain, tenue d'un stand N2000 lors d'un évènement (salon, foire...), etc.
<b>M5</b>	<b>5- Gouvernance du site et révision DOCOB</b>	
M51	GOUV : COPIL & GT N2000	Organisation des COPIL pléniers et groupes de travail N2000, rédaction du compte-rendu.
M52	GOUV : RCPA & bilans activité	Préparation + rédaction compte-rendu de la RCPA. Réalisation des bilans d'animation, renseignement et mises à jour de SIN2 ou tableaux de bord équivalents.
M53	GOUV : Actualisation DOCOB	Evaluation, révision ou simple actualisation du DOCOB et/ou de la charte Natura 2000 du site.
M54	GOUV : vie du réseau	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site (COPIL d'autres sites N2000, séminaires N2000...).
<b>M6</b>	<b>6- Gestion financière et divers</b>	
M61	FINAN : ingénierie financière	Ingénierie financière pour le montage du dossier de subvention en vue du renouvellement de l'animation, ou pour la passation de marchés publics (élaboration du dossier de consultation des entreprises, sélection des prestataires, notification du marché...).
M62	FINAN : facturation DDT	Préparation et envoi des factures à la DDT(M).
M63	FINAN : formations	Formations suivies par l'animateur N2000.
M64	Autre	Autres missions ou actions diverses

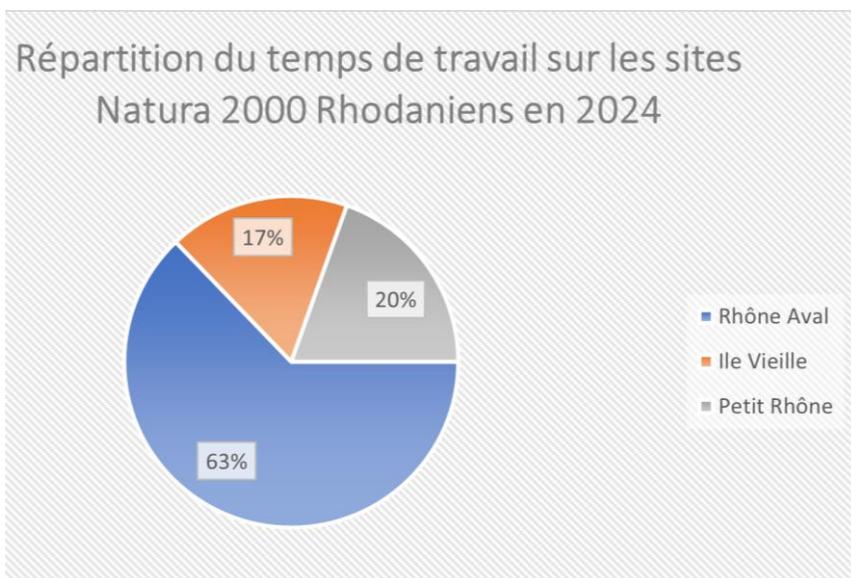
**Tableau 1: Descriptif des codes actions**

### 3. Synthèse de la répartition du temps de travail entre les sites rhodaniens en 2024 :

La répartition théorique du temps de travail entre les 3 sites Natura 2000 Rhodaniens est de :

- 60% pour le site « Rhône Aval »
- 20% pour le site « Petit Rhône »
- 20% pour le site « Marais de l'Île Vieille et alentours »

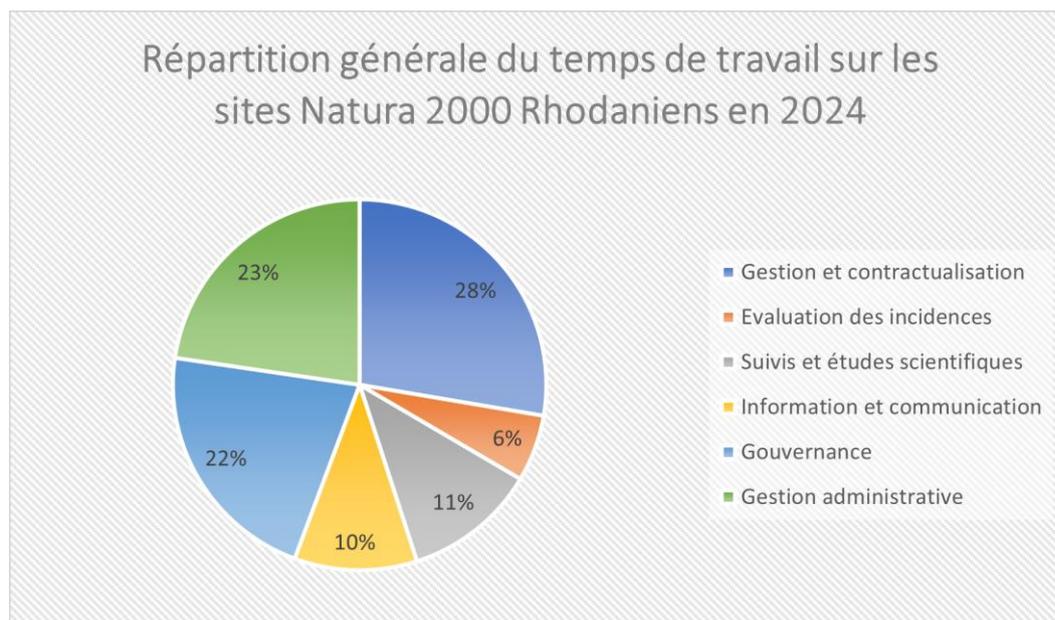
Le temps de travail dédié à l'animation du site « Rhône aval » a été très légèrement supérieure en 2024 (63%).



La **gestion des habitats et des espèces d'intérêts communautaire et la contractualisation** représente la mission la plus importante pour cette année 2024 pour les trois sites Rhodaniens (28% du temps de travail), suivie de la **gestion administrative et financière** (23%) et de la **gouvernance** (22%).

Les missions de **suivis et études scientifiques** et celles **d'information, sensibilisation et communication** représentent respectivement 11% et 10% du temps de travail.

La mission la moins représentée en 2024 est la **gestion des évaluations des incidences** (6%).



## II. Gestion des habitats et des espèces

### 1. Animation des contrats Natura 2000

L'assistance technique à la signature des contrats Natura 2000 prend en compte l'ensemble des étapes depuis le démarchage des bénéficiaires potentiels jusqu'à la demande de paiement :

- Sensibilisation sur les objectifs de conservation du site et information sur les contrats Natura 2000. Cette étape consiste à recevoir individuellement les contractants potentiels en rendez-vous afin de leur expliquer le dispositif Natura 2000 ainsi que le fonctionnement des contrats Natura 2000.
- Préparation des contrats. Une nouvelle fois, plusieurs rencontres sont nécessaires avec les propriétaires afin de poursuivre l'explication de la démarche des contrats Natura 2000 mais également pour les accompagner dans le montage de leur dossier. Un diagnostic de terrain est réalisé en amont de chaque dossier. Ces diagnostics permettent à l'animateur d'élaborer les cahiers des charges annexés aux contrats.
- Maîtrise d'œuvre des contrats
- Le suivi des contrats se poursuit avec l'animateur jusqu'au paiement des dépenses. Le conseil continue également durant les 5 années du contrat.

Sur l'année 2024, un contrat Natura 2000 s'est terminé. Un projet de contrat est en réflexion pour les sites « Rhône aval » et « Marais de l'Île Vieille ». Un autre projet de contrat est en réflexion pour le site « Petit Rhône »

#### a. Contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve de l'Île Vieille

La ripisylve de l'Île Vieille a fortement régressé entre les années 1965 et 2018 au profit de l'agriculture puis de l'exploitation des granulats, essentiellement sur le secteur Ouest.

Ainsi, un contrat Natura 2000 a été initié en 2021 dans l'objectif du développement d'une ripisylve le long de la rive gauche du Vieux Rhône, par plantation et par libre évolution de la végétation. La mise en œuvre de ce projet permet de renforcer la Trame Verte sur l'ENS de l'Île Vieille et est favorable à une grande diversité d'espèces qui utilisent la ripisylve comme voie de déplacement, de repos, d'alimentation, et/ou de reproduction. Le développement d'un boisement le long du chemin de halage permet aussi à moyen terme de créer une barrière physique qui pourra prévenir les pénétrations dans le site avec des engins motorisés comme cela est fréquemment constaté actuellement. Dès lors, le site gagnera en calme et en attractivité pour la faune, et les problématiques de déchets sauvages seront considérablement atténuées.

Le projet de restauration et préservation de la ripisylve de l'Île Vieille se déroule en trois temps :

- La libre évolution de la ripisylve sur les secteurs sur lesquels une régénération est déjà observée sur une largeur d'environ 2 mètres (secteurs des vergers et de la ripisylve au sud du lac des sternes) – *cette action n'est pas concernée par le contrat Natura 2000*
- La réalisation de plantation le long du chemin de halage, sur les secteurs sur lesquels aucune régénération spontanée n'est constatée.
- La pose de 3 nichoirs favorables aux espèces cavernicoles et plus particulièrement au Rollier d'Europe.



Figure 2 : Contrat Natura 2000 ripisylve à l'île Vieille, les plantations, 2024 (©C Bravo, PNRC)

### Plantation de la ripisylve le long du chemin de halage

Les travaux de plantation ont été réalisés en février 2021 par l'entreprise « Terra Max ». Ils ont été financés dans le cadre d'un **contrat Natura 2000** (Financement Etat et FEADER) et grâce à une **subvention en nature du Département de Vaucluse** consistant en la fourniture des plants, dans le cadre du dispositif 20 000 arbres en Vaucluse. Environ **2 827 arbres** ont été plantés le long du chemin de halage, sur environ 870 mètres linéaires, sur 3 rangées avec une alternance d'arbres de haut jet, d'arbres de moyen jet et d'arbustes buissonnants permettant de créer une haie diversifiée remplissant pleinement ses fonctions de corridor boisé.

Les essences plantées correspondent à celles préconisées dans le DOCOB « Rhône Aval ». Elles sont adaptées au contexte pédoclimatique du site et de trouvent spontanément dans les boisements rivulaires méditerranéens.

L'entretien des plants, l'arrosage estival et l'entretien de la végétation autour des plants a été prévu pour deux années, 2022 et 2023, ainsi que la replantation en 2022 de 10 % de plants supplémentaires, financés par le Département du Vaucluse dans le cadre de l'opération « 20 000 arbres en Vaucluse ». Ainsi, 215 plants ont été replantés en début d'année 2022. La

mortalité constatée en fin d'année 2021 est relativement faible (5 % de perte environ fin décembre 2021).

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'arbres plantés en 2021 et 2022 par essence :

	Essences	Nombre de plants hiver 2021	Nombre plants hiver 2022
Haut jet	Peuplier blanc (GDF)	109	10
	Frêne angustifolia (GDF)	109	9
	Saule blanc (GDF)	109	9
	Chêne pédonculé - blanc (GDF)	109	9
Moyen jet	Sureau noir (CT 3L)	218	18
	Erable champêtre (GDF)	218	18
Arbustes	Cornouiller sanguin (CT 3L)	580	48
	Fusain d'Europe (CT 3L)	580	47
	Troène commun (CT 3L)	580	47
	<b>Total</b>	<b>2612</b>	<b>215</b>

Tableau 2 : Essences plantées en 2021 et 2022 dans le cadre du contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylves de l'île Vieille

Un problème d'arrosage est tout de même survenu au cours de l'été 2022 : les buses du système de goutte-à-goutte se sont bouchées sur un petit linéaire, et des arbres ont ainsi fortement manqué d'irrigation. La replantation de quelques arbres supplémentaires a été réalisée début 2024, à la charge de l'entreprise. L'animatrice a suivi ces travaux de replantation.

#### **b. Projet de contrat d'entretien des milieux ouverts à l'île Vieille**

Lors de la réhabilitation de la carrière de l'île Vieille, en 2016, les milieux ouverts ont étéensemencés (mélange luzerne et graminée).

Un pâturage extensif a été mis en place en 2017, d'abord ovins/caprins pendant 3 ans puis bovins depuis 2020. Après 7 années de pâturage extensif, il est aujourd'hui nécessaire d'intervenir mécaniquement sur les refus qui se densifient d'année en année, de manière à maintenir un milieu ouvert et diversifié.

Un projet de contrat Natura 2000 d'entretien des milieux ouverts a été étudié en 2024. Ce contrat Natura 2000 propose la mise en place d'un pâturage d'ovin sur le secteur du lac des sternes la réalisation d'une fauche mécanique des refus de pâturage qui viendrait compléter la gestion pastorale déjà instaurée sur le site. Ce contrat prévoit également la mise en place d'un panneau d'information sur Natura 2000.

Cette action s'inscrit dans le plan de gestion de l'ENS de l'île Vieille (action n°OC1.12. « Fauche des refus ») et vient en complément du contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve du site.

#### **c. Projet de contrat de gestion des ouvrages de petite-hydraulique sur le Petit Rhône**

L'objectif de ce contrat est l'optimisation de la gestion de l'eau du site des Grandes Cabanes Sud par l'instrumentation de la prise d'eau au Petit Rhône avec un système de mesure du débit.

Le site des Grandes Cabanes Sud est un espace naturel protégé localisé sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer. D'une superficie de 473 hectares, il est la propriété du Conservatoire du littoral qui en a confié la gestion à l'OFB. Le site se trouve au cœur d'un ensemble de zones humides de plusieurs milliers d'hectares compris entre le Petit Rhône et l'Etang du Vaccarès.

La réalisation de ce contrat permettrait de favoriser la gestion des écoulements gravitaires et par conséquent les habitats et les espèces du site des Grandes Cabanes Sud. Cela permettrait également de favoriser la continuité piscicole entre le Vaccarès et le Petit Rhône.

Cependant, les limites actuelles du périmètre du site « Petit Rhône » ne concernent que le lit mineur du fleuve et limite fortement les possibilités de contractualisation. De plus, le contrat décrit concerne à la fois les sites « Petit Rhône » et « Camargue » et il semble plus bénéficier à ce dernier plutôt qu'au site « Petit Rhône ». Ces arguments ont conduit à ce que le projet ne soit pas accepté pour le moment. Il sera nécessaire de reprendre ce projet en 2025.

#### **d. Prise de contact avec des signataires potentiels**

L'animatrice en poste jusqu'en août 2024 rencontrait chaque année plusieurs partenaires et communes pour leur présenter le réseau Natura 2000 et les outils associés, dont les contrats Natura 2000.

Depuis octobre 2024, l'animateur a échangé sur ce sujet avec la RNCFS de Donzère Mondragon (OFB) et l'ENS du marais de l'Île Vieille (CEN).

## **2. Animation de la charte Natura 2000**

Aucun projet de Charte Natura 2000 n'a été initié en 2024. La dernière Charte Natura 2000 sur les sites Rhodaniens a été signée par un agriculteur situé sur la commune de Roquemaure en 2022.

## **3. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers ou réglementaires**

### **a. Participation à la mise en œuvre du plan de gestion sur le marais de l'Île Vieille :**



A la croisée du Vieux Rhône de Donzère-Mondragon et du canal du même nom, formé d'un tronçon du Rhône court-circuité, le secteur de l'île vieille est connu de longue date pour abriter de multiples enjeux biologiques.

Le site de l'île Vieille bénéficie depuis 2020 d'un plan de gestion, financé dans le cadre du Plan Rhône, géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce plan de gestion répond aux objectifs des DOCOB des sites Natura 2000 « Rhône Aval » et « Marais de l'île Vieille et alentours » et prévoit notamment la restauration des marges alluviales du vieux Rhône, d'une île, et l'aménagement du site pour sa valorisation pédagogique.

L'année 2024 a marqué la cinquième année de mise en œuvre de ce plan de gestion.

L'animatrice puis l'animateur ont participé à cette mise en œuvre au travers des actions suivantes :

- Suivi de la mise en œuvre des actions du Plan de Gestion s'inscrivant dans les objectifs de conservation du DOCOB du site, notamment :
  - Diverses réunions sur les avancements des actions du Plan de Gestion, en lien avec le CEN PACA, la mairie de Mondragon, et la CCRLP ;
  - Participation au Comité de Gestion du site
  
- Mise en œuvre de l'action OC2.31 « Sécurisation des lignes haute tension qui traversent le site »

Le site de l'île Vieille est traversé par deux lignes électriques haute tension. Ces installations peuvent entraîner des risques de mortalités pour l'avifaune par électrocution et/ou par collision. Des travaux héliportés ont été réalisés par RTE (Le Réseau de Transport de l'Electricité) en novembre 2023 afin d'équiper ces lignes de près de 80 « balises avifaune », sphère en aluminium bicolores et photoluminescentes.

Début 2024, après la réalisation des interventions, l'animatrice a poursuivi des échanges avec RTE au sujet de cette action.

- Suivi de l'action OSC1.21 « Aménagement de 3 observatoires ».

L'un des objectifs du plan de gestion du site de l'île Vieille est d'aménager le site pour l'éducation à l'environnement et au fleuve (OSC1.2). Pour ce faire il est prévu la construction de 3 observatoires permettant aux visiteurs de profiter de la faune et des paysages dans des

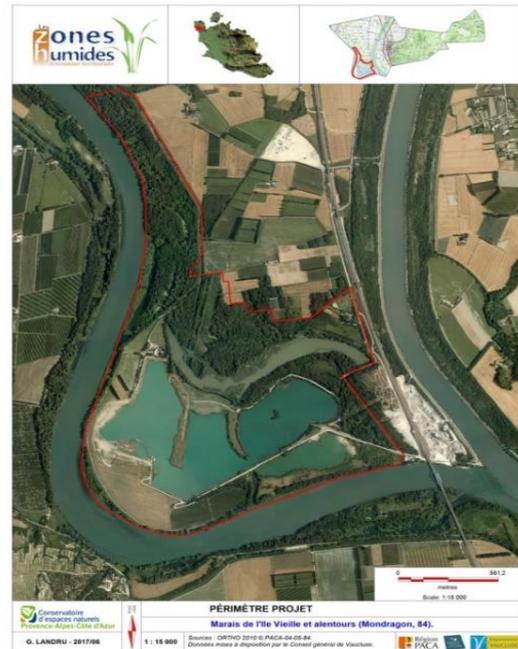


Figure 3: Périmètre du Plan de gestion de l'île Vieille (CEN PACA)

conditions optimisées pour son observation. En 2024, la construction des observatoires et d'un ponton pédagogique ont débuté. L'animateur Natura 2000 a participé au suivi de l'avancée des travaux.

### **b. Animation du PLA Triton crêté et suivi de la mare de Trinquetaille (Arles)**



Le Triton crêté est une espèce d'amphibien présente en Europe et dans certaines parties de l'Asie. Depuis les années 1940, un déclin de ses populations a été observé dans la majeure partie de l'Europe en raison de la dégradation de ses habitats. Le Triton crêté est aujourd'hui une espèce protégée à l'échelle nationale et européenne.

En France, l'espèce occupe essentiellement les deux tiers nord du territoire. Dans le sud du pays, il n'est connu avec certitude que dans la vallée du Rhône où il est présent sous forme de populations souvent isolées et relictuelles. Le long du site Natura 2000 « Rhône Aval », des observations ponctuelles avaient été réalisées sur différentes localités dans les années 2000-2005. Désormais, on le retrouve en une unique population située à Arles dans le quartier de Trinquetaille (la seule du département, et une des deux seules de la région PACA). En effet, deux études réalisées en 2017 et 2019 par le PNR de Camargue et le CEN PACA n'avaient pas permis de retrouver l'espèce sur ces sites dits « historiques ».

Cette mare étant temporaire, elle connaît des assecs estivaux de plus en plus prolongés et se remplit donc plus difficilement à l'automne. Les conditions de reproduction du Triton crêté et celles du suivi de la population s'en retrouvent dégradées.

Afin de répondre à la problématique des niveaux d'eau dans la mare, une mise en eau artificielle a été réalisée en janvier 2024, avec le Centre de Secours d'Arles. A la suite de cette mise en eau et grâce à de bonnes conditions climatiques, le suivi de population a pu être effectué. La mise en eau artificielle de la mare se doit d'être une mesure temporaire dans l'attente de travaux de restauration plus conséquents.



Figure 4 : Mise en eau artificielle de la mare (avant, pendant et après), (©L. Schaeffer, PNRC)

A partir de 3,5 g de sel par litre d'eau, le développement embryonnaire des larves de Triton crêté subit des complications. Or en 2024, des salinités dépassant les 6 g de sel/L ont été mesurées dans la mare principale. Le problème de la salinité s'ajoute donc à celui des niveaux d'eau insuffisants. Un projet de surcreusement d'une mare existante ou de création d'une mare

impermeable est en cours de réflexion. Un suivi régulier des niveaux d'eau et de la salinité dans la zone humide est aussi réalisé.

Plusieurs réunions de travail et d'échanges ont été organisées avec les partenaires du Comité de suivi du Plan Local d'Action Triton Crêté en Basse vallée du Rhône en 2024 (mairie d'Arles, ACCM, Tour du Valat, DDTM13, DREAL, CEN PACA...), notamment afin de définir les mesures d'urgence à mettre en place pour la réhabilitation de la zone humide et la sauvegarde du Triton crêté. Ces réunions ont également abordé le périmètre nécessaire à allouer à la protection de l'espèce et la possibilité de vente des parcelles appartenant à l'ACCM et intégrant la zone humide à un organisme tel que le CEN PACA. Malgré le fait que l'ensemble des parties impliquées reconnaissent la nécessité d'agir à la protection de la population du Triton crêté de Trinquetaille, aucune avancée majeure n'a été observée en 2024 sur la réalisation de travaux.

Les informations sur le suivi de la population sont disponibles ici en III.1.b. : Le Triton crêté en basse vallée du Rhône

### **c. Gestion de l'*Alternanthera philoxeroides* sur le Rhône Aval et le Petit Rhône et animation du réseau de partenaires**

L'herbe à alligator (*Alternanthera philoxeroides*) est une espèce végétale exotique et envahissante. Elle figure sur la liste des espèces réglementées jugées préoccupantes pour l'Union Européenne (Règlement UE 1143/2014) et en priorité 1 d'actions de gestion dans la stratégie relative aux espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La détection précoce de l'espèce et son éradication sont donc des actions prioritaires.



Figure 5 : Herbe à alligator (©L. Schaeffer, PNRG)

La plante a été observée en région PACA pour la première fois en 2013 sur l'Ouvèze dans le département du Vaucluse, en 2016 sur le Petit-Rhône et en 2019 sur le Grand-Rhône (département des Bouches-du-Rhône).

Le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles (CBN Med) bénéficiait jusqu'en 2022 d'une subvention d'animation territoriale pour la lutte contre l'Herbe à Alligator, octroyée par la DREAL. Le travail du CBNmed a permis de fédérer un réseau d'acteurs autour du suivi et de la lutte contre l'Herbe à Alligator au travers plusieurs missions :

- Réalisation d'une campagne annuelle de prospection
- Rédaction d'un rapport annuel d'état des lieux
- Conseils et aide aux collectivités pour la gestion
- Formation sur l'espèce

Malheureusement le CBNMed a perdu cette subvention à la suite du changement de classement de l'espèce en PACA, qui est passée de « émergente » (faiblement représentée) à « majeure ». À la suite de ce changement la dynamique territoriale s'est essoufflée en 2023 et devra être relancée en 2024.

Cependant, l'animatrice a échangé à plusieurs reprises avec le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP), la CNR et le CBN Med dans le cadre de la gestion de l'Herbe à alligator sur le Petit et le Grand Rhône, notamment dans le cadre d'une réunion technique qui s'est tenue le 23 avril 2024.

- Gestion des stations d'*Alternanthera philoxeroides* à l'embouchure du Petit Rhône :

En 2024, 6 aires de présence de l'espèce sur le Petit Rhône sont connues (**Error! Reference source not found.**).

Deux de ces aires de présence sont connues depuis quelques années :

- **L'aire de présence dite « du Tiki »**, au sud du port de l'Amarée en rive gauche du Rhône sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer. Cette station a été découverte en 2019 par le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles et par l'animatrice Natura 2000. Cette aire de présence a bénéficié de travaux de gestion en 2022 et en 2023 financés par la DREAL PACA.
- L'aire de présence « Brasinvert-Le Reculat » découverte en 2021 sur le site du Conservatoire du Littoral. Cette aire de présence a bénéficié en 2022 d'un état des lieux précis dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion du site par le Conservatoire du Littoral.

3 aires de présence ont été découvertes en 2022 :

- Une aire de présence d'environ 100m<sup>2</sup> et 10 % de recouvrement située sur la rive gauche au sud-est du Mas d'Icard (commune des Saintes-Maries-de-la-Mer), dite « station RG Icard »
- Une aire de présence sur le site du Conservatoire du Littoral « Rives du Petit Rhône ». Cette aire de présence n'a pas pu être intégralement prospectée, et a été estimée par photo-interprétation à 1,7ha. Les photos de la pose du panneau du Conservatoire en 2020 sur le secteur permettent d'attester que l'herbe à alligator n'était pas présente sur cette zone en 2020, cela atteste de la vitesse de propagation de cette espèce.
- Un unique individu a été observé sur la rive droite du Petit Rhône sur le site du Conservatoire du Littoral « Brasinvert » (dire « station du méandre »).

Une aire de présence a été redécouverte par un botaniste indépendant en 2023 :

- Aire de présence située en rive droite du Petit Rhône, proximité du mas d'Icard (dite station RD Icard).



Présence connue de l'Herbe à Alligator sur le Petit Rhône - 2023



Figure 6 : Présence connue de l'Herbe à Alligator sur le Petit Rhône en 2023

Du fait du départ de l'animatrice en 2024 et de l'arrivée de son successeur en octobre, le suivi des stations connues de l'Herbe à alligator, la prospection de nouvelles stations sur le Petit Rhône et sur le Grand Rhône ainsi que la gestion des stations n'ont pas pu être réalisés en 2024. Ces actions seront à mettre en oeuvre en 2025 en apportant un point d'attention à l'évolution des stations connues.

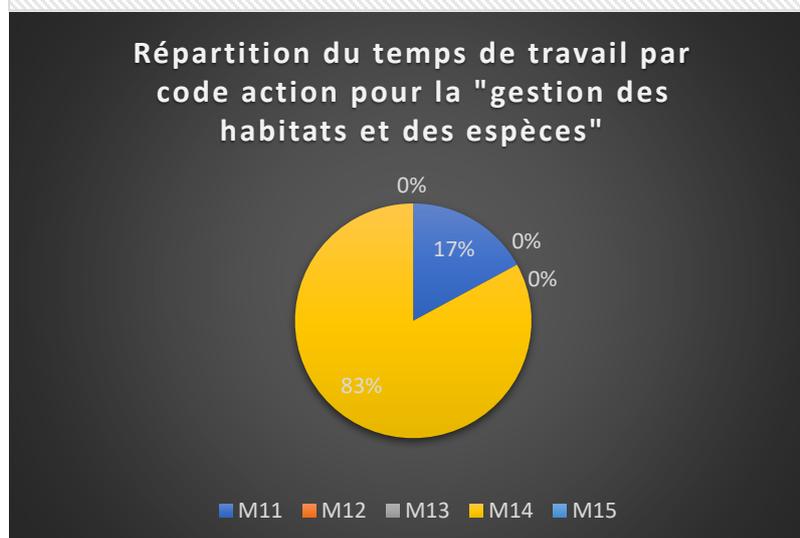
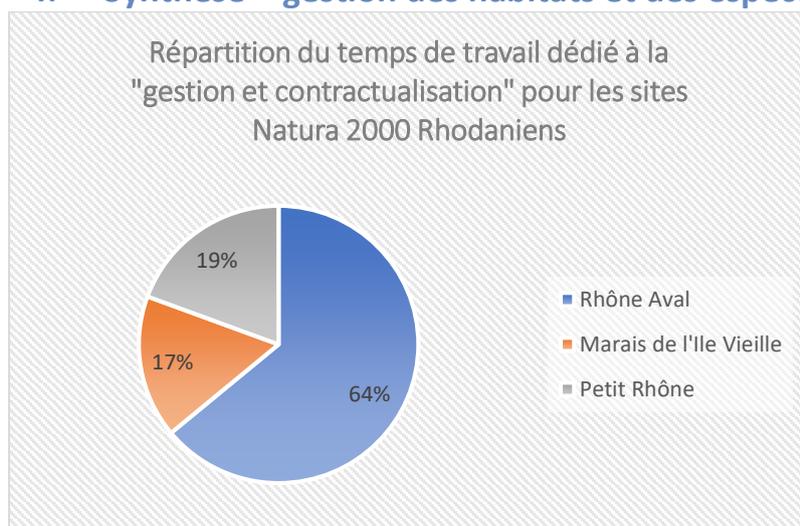
#### a. Participation à d'autres projets de territoire

L'animateur participe à des réunions ou projets sur le territoire, en lien avec les enjeux des sites Natura 2000 Rhodaniens :

- Comité directeur de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de Donzère Mondragon (animé par l'OFB) ;
- Participation au projet Rest'Chir'Eau (*Étude de caractérisation de la fonctionnalité des milieux humides et d'évaluation des enjeux de restauration de la Trame Turquoise de l'ancien Bras de Fer du Rhône par l'étude de l'activité des chauves-souris*) porté par la Tour du Valat ;

- Participation à l'élaboration du « Plan National d'Actions en faveur des ripisylves du Rhône et de l'Epipactis du Castor » ;
- Réunion avec la fondation Biodiversité Vinci pour des financements de projets ;
- Réunion de préparation du séminaire « Construire la Camargue avec le sel ? » ;
- Réunion gestion des pontes de tortues à la plage Napoléon ;
- Participation au COPIL du projet Biodiv sport ;
- Suivi de l'étude hydrau-écologique de la lône du Bois François à Port-Saint-Louis-du-Rhône portée par la commune ;
- Echange avec un agriculteur à Lamotte ;
- Participation aux actions de gestion entreprises par le Parc de Camargue sur les terrains du Conservatoire du Littoral des Theys de Roustan (dont COPIL des Plans de Gestion des Theys de l'embouchure du Rhône) ;
- Participation au COTEC du PGSZH du Grand Avignon ;
- Conférence interrégionale de lutte contre le crabe bleu ;
- Commission Biodiversité et gestion de l'espace de la Fédération des PNR ;
- Participation à diverses réunions et projet dans le cadre du Plan Rhône et de l'animation territoriale des Zones Humides (stratégie Espèces Exotiques Envahissantes, comité des gestionnaires, pollution plastique du Rhône,...).

#### 4. Synthèse « gestion des habitats et des espèces »



### III. Évaluation des incidences

#### 1. Conseil sur la réalisation d'évaluations d'incidences Natura 2000

Les animateurs des sites Natura 2000 Rhodaniens accompagnent les porteurs de projet dans la réalisation des dossiers d'évaluations des incidences Natura 2000 au travers de « porter à connaissance » selon les enjeux des sites. Ils sont donc amenés à réaliser les missions suivantes : lecture des documents, participation aux réunions techniques, rédaction d'avis technique, porter à connaissance, accompagnement des porteurs de projets, échanges avec les services de l'Etat...

En 2024, les deux animateurs Natura 2000 (Lucie Schaeffer, puis Charles Bravo) se sont impliqués sur les 16 projets suivants :

Site Natura 2000	Projet	Maitre d'ouvrage	Localisation
Rhône Aval	Projet de restauration des digues de la Barthelasse	Grand Avignon	Avignon
	Travaux de confortement des digues du Grand Rhône à l'embouchure	SYMADREM	Salin de Giraud, Port-Saint-Louis-du-Rhône
	Projet autoroutier d'Arles		Arles
	Démoustication	EID	Secteur Camargue
	Projet TREC	CNR	Port-Saint-Louis-du-Rhône
	Ligne RTE Jonquièrre-FOS	(RTE)	FOS
	Relais de la flamme Olympique à la plage Napoléon		Port-Saint-Louis-du-Rhône
	Projet aménagement Pump track		Roquemaure
	Confortement des digues du Grand Rhône	SYMADREM	Salin
	Travaux Bois François	ENEDIS	Port-Saint-Louis-du-Rhône
	Entretien lignes électriques Trinquetaille	ADN Environnement	Arles
	Tour de France 2025	BIOTOPE	Roquemaure et Orange
	Campagne d'entretien végétation RTE 2025	DONNADIEU BOIS	Secteur Barthelasse, Avignon

Marais de l'Île Vieille et alentours	-	-	-
Petit Rhône	Sécurisation de la ligne RTE vers le Mas Du Roure	(RTE)	Petit Rhône
	Démoustication	EID	Secteur Camargue
	Randonnée jet ski		Petit Rhône

Les animateurs Natura 2000 réalisent également une veille sur les projets du territoire pouvant être impactant pour les enjeux de conservation du site Natura 2000.

Ils participent également à diverses réunions et groupe de travail sur les évaluations d'incidences Natura 2000 et projets soumis à cette réglementation. En 2023 l'animatrice Natura 2000 a participé aux réunions suivantes :

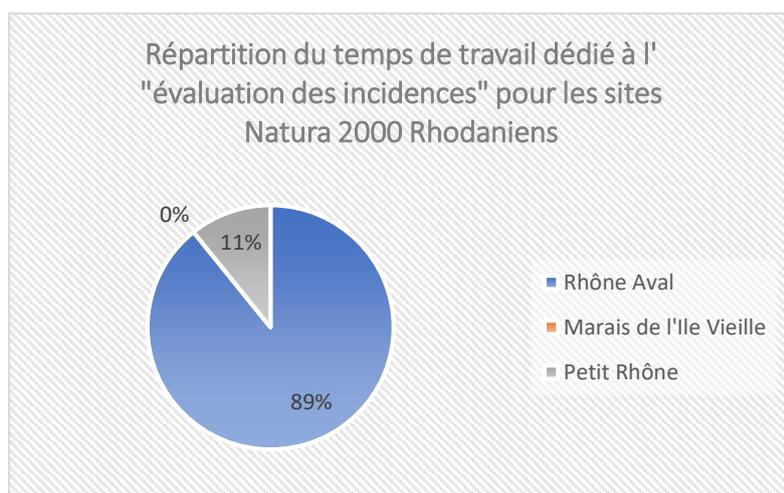
- Réunion de bilan sur la démoustification ;
- Réunion d'échanges sur les évaluations d'incidences Natura 2000 avec la DDTM13 ;
- Réunions de concertation concernant le projet de confortement des digues de la Barthelasse.

## 2. Conseil aux collectivités sur des documents d'urbanisme

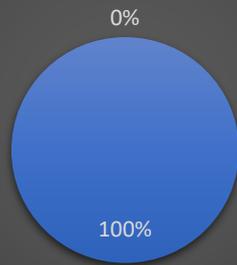
Les années précédentes, l'animatrice a réalisé des portés à connaissances auprès des communes et/ou services de l'Etat dans le cadre de la révision des Plans Locaux d'Urbanisme, dans l'objectif d'améliorer la prise en compte des enjeux du site Natura 2000.

Depuis le changement d'animateur Natura 2000 en octobre 2024, le nouvel animateur n'a pas encore eu l'occasion de réaliser des portés à connaissances de ce type.

## 3. Synthèse « évaluations des incidences »



Répartition du temps de travail par  
code action pour les "évaluations des  
indicences Natura 2000"



■ M21 ■ M22

## IV. Inventaires et suivis scientifiques

### 1. Études et suivis en régie



#### a. Suivis chiroptères

L'animatrice a pris en charge la coordination des **suivis des gîtes majeurs à Chiroptères**, dans le cadre du **Plan Régional d'Actions Chiroptères**, les gîtes concernés étant pour la plupart localisés à proximité du Grand Rhône ou du Petit Rhône. Ce suivi s'intègre dans l'action de **priorité 1 FAC02** (« Réaliser des inventaires scientifiques pour les espèces et les habitats du site »), d'autant plus que parmi les espèces de chiroptères recensées lors de l'élaboration du DOCOB Rhône Aval, 7 sont inscrites au sein de l'annexe II de la Directive « Habitats ».

L'animatrice a ainsi réalisé le suivi de **4 gîtes majeurs en 2024**. Les résultats de ces suivis sont transmis au Groupe Chiroptères de Provence (GCP), qui coordonne les suivis des gîtes majeurs à Chiroptères à l'échelle de la région. L'animateur actuel qui était en stage au PNRC au moment de la réalisation du suivi des gîtes majeurs a également participé à cette action.

En plus de ces prospections, les secteurs de l'Île Vieille et de l'Île de la Barthelasse bénéficient d'un suivi selon le protocole pédestre « **Vigie-chiro** » (MNHN).

Ce protocole nécessite deux passages par an, en début et en fin d'été. Les sons enregistrés pendant le suivi sont transmis au MNHN qui les analyse automatiquement grâce au logiciel Tadarida. Une vérification manuelle des résultats est toutefois nécessaire pour permettre une bonne interprétation des données. Cependant, ces prospections n'ont pas pu être menées en 2024.



Figure 7 : Grands Rhinolophes dans un gîte majeur au bord du Petit Rhône ©Maxime Hucbourg

## **b. Le Triton crêté en basse vallée du Rhône**



Le **Triton crêté** est une **espèce d'amphibien présente en Europe et dans certaines parties de l'Asie**. Depuis les années 1940, un déclin de ses populations a été observé dans la majeure partie de l'Europe en raison de la dégradation de ses habitats. Le Triton crêté est aujourd'hui une **espèce protégée à l'échelle nationale et européenne**.

En France, l'espèce occupe essentiellement les deux tiers nord du territoire. Dans le sud du pays, **il n'est connu avec certitude que dans la vallée du Rhône où il est présent sous forme de populations souvent isolées et relictuelles**. Le long du site Natura 2000 « Rhône Aval », des observations ponctuelles avaient été réalisées sur différentes localités dans les années 2000-2005. Désormais, on le retrouve en une **unique population située à Arles** (la seule du département, et une des deux seules de la région PACA). En effet, deux études réalisées en 2017 et 2019 par le PNR de Camargue et le CEN PACA n'avaient pas permis de retrouver l'espèce sur ces sites dits « historiques ».

En région Sud, il est classé en **danger critique d'extinction** dans la liste rouge régionale des amphibiens et des reptiles (2017).

La population de Triton crêté d'Arles est située sur une friche industrielle sur la commune d'Arles, dans le quartier de Trinquetaille. La taille de cette population avait été estimée par le CEN PACA à environ **2900 individus en 2014**. Deux nouvelles analyses des paramètres démographiques de la population ont pu être réalisées par Capture-Marquage-Recapture (CMR) en 2019 et 2020, estimant la population reproductrice de Triton crêtés à **250 individus en 2019** et à **484 individus en 2020**. Il est important de noter que **ces résultats ne permettent pas de conclure sur une réduction drastique de la population** : il est possible qu'un certain nombre d'individus ne se soit pas investis dans la reproduction en 2019 et 2020. En effet **le comptage de la population par CMR n'est possible qu'en période de reproduction**, lorsque les Tritons rejoignent la mare. Les sessions de CMR ont pour objectif d'estimer les paramètres démographiques de la population : effectif, survie, age/sex ratio, etc.



Figure 8 : Prise photo du motif ventral d'un Triton crêté mâle pour identification (©L. Schaeffer)

Les très faibles pluviométries des années 2021, 2022 et 2023 n'ont malheureusement pas permis la réalisation de nouveaux suivis de la population par CMR.

En 2024, les niveaux d'eau dans la zone humide de Trinquetaille ont été suffisants pour pouvoir réaliser le suivi de la population par CMR. Au cours de la saison **2024**, il y a eu **62 captures d'individus adultes**. Aucune larve n'a été observée. Les financements nécessaires à l'analyse des données du suivi n'ont pas pu être obtenus. Il est espéré de les recevoir en 2025.

Une demande de dérogation « espèce protégée » est en préparation afin de pouvoir renouveler ce suivi en 2024.

Au cours du suivi de l'année 2024, un individu mâle malade a été observé. Cette pathologie est probablement causée par un problème d'osmorégulation en lien avec une salinité trop importante de la mare.

Depuis cette découverte un relevé de la salinité de l'eau présente dans la zone humide est effectuée toutes les deux semaines.



Figure 9 : Photo de l'individu mâle malade, vue dorsale (©L. Schaeffer, PNRC)

Pour plus d'informations sur le Triton crêté en basse vallée du Rhône : <https://pnrcamargue.n2000.fr/les-sites-du-parc/le-site-rhone-aval/la-vie-du-site/le-triton-crete-en-basse-vallee-du-rhone>

### **c. Suivi de l'Alternanthera philoxeroides**

*Voir « Gestion de l'Alternanthera philoxeroides sur le Rhône Aval et le Petit Rhône et animation du réseau de partenaires »*

Le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles (CBN Med) bénéficiait jusqu'en 2022 d'une subvention d'animation territoriale pour la lutte contre l'Herbe à Alligator, octroyée par la DREAL. Le travail du CBNmed a permis de fédérer un réseau d'acteurs autour du suivi et de la lutte contre l'Herbe à Alligator. Une campagne annuelle de prospection était alors organisée par le CBN Med jusqu'en 2022.

Malheureusement le CBNMed a perdu cette subvention à la suite du changement de classement de l'espèce en PACA, qui est passée de « émergente » (faiblement représentée) à « majeure ». Ainsi, l'année 2022 marque la dernière année de campagne de prospection.

Ce travail pourra être relancé dans les années futures en fonction des moyens disponibles.

#### **d. Suivi des macro-déchets**



Figure 10 : Tri des déchets du transect de Brasinvert (suivi des macrodéchets), octobre 2024 (©C Bravo, PNRC)

Dans le cadre du programme de surveillance de la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), le CEDRE (Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) est chargé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) de la coordination du descripteur D10 « déchets marins ».

Il assure le pilotage scientifique du volet « **déchets sur le littoral et issus des bassins hydrographiques** » de ce descripteur. A ce titre, il est chargé d'animer un **réseau national de surveillance des macrodéchets marins** issus des bassins hydrographiques avec pour mission première de coordonner la gestion du recueil des données.

Le Parc de Camargue participe à ce recueil de données en assurant le suivi de deux transects sur son territoire :

- Transect de la plage du Grand Radeau, à Brasinvert, à l'embouchure du Petit Rhône (suivi depuis début 2020)
- Transect dit « de la Palissade » situé sur les digues du Grand Rhône en amont du domaine de la Palissade.

Ce suivi consiste en la réalisation d'un ramassage de tous les déchets sur un transect de 100 mètres 4 fois par an (à chaque début de saison). Les déchets sont ensuite caractérisés selon un protocole défini à l'échelle européenne, dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (protocole DCSMM).

A terme, ces suivis menés à l'échelle européenne visent à identifier les sources générant le plus de déchets se retrouvant dans la nature afin de pouvoir agir sur ces filières via la mise en place de politiques nationales et réduire ainsi ces pollutions impactant les écosystèmes littoraux et marins. Ils participent également au maintien dans un bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (dunes, bancs sableux...).

### a. Suivi de la Loutre d'Europe

La **Loutre d'Europe** bénéficie d'un Plan National d'Action animé par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM). En région PACA, le PNA Loutre est animé par la LPO PACA.



Figure 11 : Épreinte de Loutre d'Europe sur une embâcle à l'embouchure du Petit Rhône reconnaissable grâce au musc brillant ©Lucie Schaeffer

La participation à ce suivi s'intègre dans l'action de priorité 1 FAC02 (« Réaliser des inventaires scientifiques pour les espèces et les habitats du site »), la Loutre d'Europe étant inscrite au sein de l'annexe II de la Directive « Habitats ».

L'animatrice réalise les prospections deux fois par an pour le Petit Rhône, sur une « maille » de suivi située à l'embouchure du Petit Rhône. Les prospections consistent en la recherche d'épreinte de Loutre sur les embâcles le long des berges.

Une épreinte a ainsi été découverte sur la maille prospectée à l'embouchure du Petit Rhône (Saintes-Maries-de-la-Mer) en 2023, permettant d'attester la présence de la Loutre d'Europe sur le Petit Rhône.

Le changement d'animateur en 2024 n'a pas permis de réaliser le suivi de la Loutre d'Europe cette année.

### b. Suivi de la Cistude d'Europe à Villeneuve Lez Avignon



Figure 12 : Cistude d'Europe (©A. Crestey)

La **Cistude d'Europe** apparaît à l'heure actuelle comme l'une des espèces de reptiles les plus menacées en Europe. En France, l'espèce est considérée en forte régression ayant disparu de plusieurs régions. Les populations de Cistude d'Europe du delta de Camargue sont actuellement suivies et bien connues. Cependant, ce n'est pas le cas pour celles situées sur le Grand Rhône dont la connaissance est, à dire d'expert, très mauvaise. Par ailleurs, lors de l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 « Rhône Aval », aucun suivi n'avait été réalisé pour cette espèce pour des raisons

techniques. Dès lors, le niveau d'enjeu de conservation de la Cistude sur ce site n'a pas pu être évalué. C'est pourquoi, la mise en place de suivis spécifiques pour la Cistude est préconisée dans le DOCOB du site « Rhône Aval ».

En 2013, le CEN PACA a confirmé la présence de la Cistude sur le contre-canal de la Laune (2 individus), situé en rive droite du Rhône à Villeneuve Lez Avignon.

Une étude menée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Languedoc Roussillon (CEN LR) et financée par la convention d'animation du site « Rhône Aval » en 2018 a été réalisée pour connaître la taille de la population.

Malheureusement cette étude a révélé la présence d'une population manifestement non viable de Cistude (5 individus) puisque seuls des individus adultes ont été contactés. Cependant un suivi visuel annuel de l'espèce est maintenu sur ce secteur.

### c. Réunions et suivis ponctuels :

- Participation aux suivis ornithologiques de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de Donzère Mondragon
- Suivi de l'évolution du crabe Bleu aux embouchures du Rhône
- Participation au suivi des nids de Goélands leucopnée à Roustan avec les Marais du Vigueirat.
- Participation au projet Rest-Chir'eau : évaluation de la fonctionnalité des milieux humides et des enjeux de restauration de la Trame Turquoise de l'ancien Bras de Fer du Rhône par l'étude de l'activité des chauves-souris (porté par la Tour du Valat).
- Échanges/réunions avec différents partenaires sur les missions de suivis réalisées.

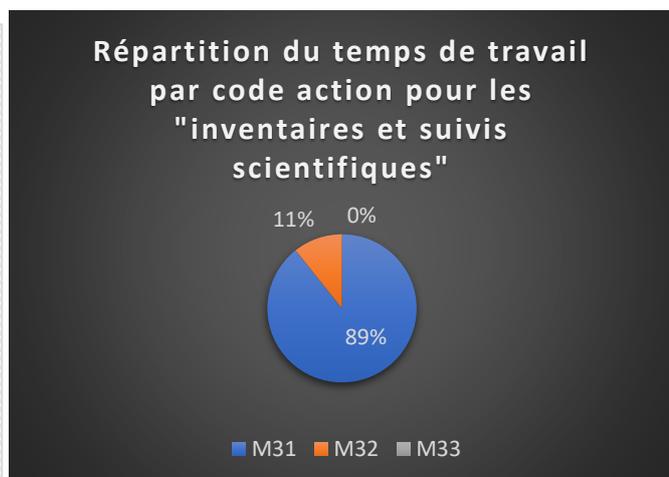
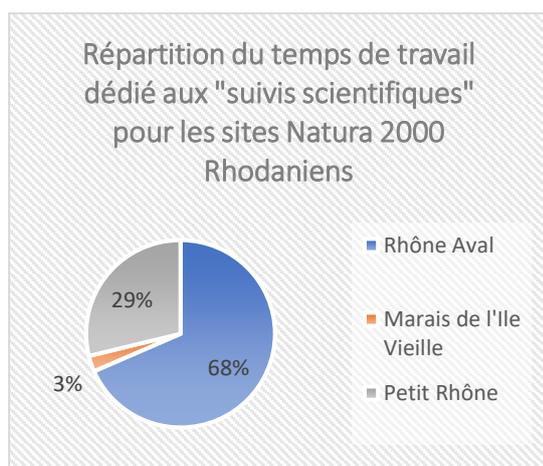
## 2. Études et suivis sous-traités

La convention d'animation 2023/2024 des sites Natura 2000 Rhodaniens ne prévoit aucune étude sous traitée sur cette période, par manque de moyens financiers.

## 3. Base de données et bancarisation dans Silene

- Bancarisation des données sur le système d'information territorial interparcs « Géonature » (reversé à SILENE)
- Gestion de la photothèque

## 4. Synthèse « Inventaires et suivis scientifiques »



# V. Information, communication, sensibilisation

## 1. Création d'outils de communication

En 2024, la plaquette de présentation des sites Natura 2000 Rhodaniens a été réalisée. Celle-ci présente :

- Le réseau Natura 2000 et ses outils ;
- Les 3 sites Natura 2000 Rhodaniens et leurs spécificités,
- Les habitats et les espèces d'intérêts communautaires principaux présents sur les sites.



Figure 13 : Plaquette de présentation des sites Natura 2000 Rhodaniens

Cette plaquette a vocation à être distribuée aux partenaires et au public le plus large afin de communiquer et de les sensibiliser à Natura 2000, aux sites Rhodaniens et leurs enjeux.

## 2. Communication via les médias

- Depuis la refonte, en 2023, du site internet des sites Natura 2000 animé par le Parc naturel régional de Camargue, l'animateur Natura 2000 continue l'entretien du site et sa mise à jour.



Figure 14 : Page d'accueil du site internet des sites Natura 200

Plusieurs actualités ont été publiées sur le site internet afin de valoriser et de tenir informé sur les actions d'animation et de communication réalisées sur les sites Rhodaniens. Ces actualités concernent notamment les événements de la « Nuit de la chauve-souris » à Roquemaure et de la sortie à la découverte des tortues de Villeneuve Lez Avignon.

- Rédaction de post Facebook pour la page du Parc naturel régional de Camargue.
- Tournage d'un mini film de mission d'éducation au musée de la Camargue.
- Interview sur le programme Rest-Chir'eau.

## 3. Communication auprès des scolaires

- Animation nature sur la biodiversité des oiseaux présents à l'Île Vieille à destination des scolaires lors des Fêtes de la nature de la commune de Mondragon
- Présentation des enjeux de biodiversité du Rhône à un lycée pro GPN.
- Echanges auprès d'étudiants en étude supérieur sur Natura 2000 et le projet de décorsetage du Petit Rhône.

#### 4. Réunions et événementiels

- Animation d'une balade commentée sur la biodiversité des bords du Rhône et les cistudes à Villeneuve Lez Avignon.
- Participation à un « éductour » pour sensibiliser les professionnels du canoë, à la lône de Roquemaure.
- Formation « plantes envahissantes » à destination des professionnels du canoë.
- Participation à l'inauguration de l'exposition "Chauve-souris, une vie renversante", à Pujaut

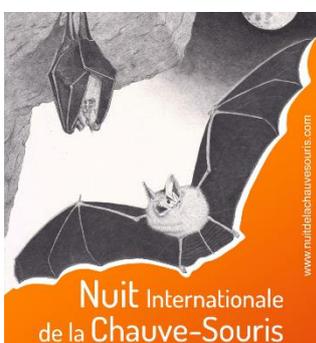


Figure 15 : Logo de la nuit internationale de la chauve-souris

- Animation de deux sorties Grand Public dans le cadre de la « **Nuit Internationale de la Chauve-Souris** » à Roquemaure et à la Tour du Valat (à guichet fermé : 20<sup>aine</sup> de participants par sorties).

*« La nuit de la chauve-souris est l'occasion d'une promenade à la rencontre de ces mammifères nocturnes mal connus : présentation des espèces principales de Camargue et de basse vallée du Rhône, suivie d'une balade-observation à l'écoute des cris des chauves-souris partant en chasse à l'aide de détecteurs acoustiques. »*



Figure 16 : Animation en 2024 pour la nuit internationale de la chauve-souris par l'animatrice à la Tour du Valat (©C Bravo)

- Festival « **Dans les bras du Rhône** » : le festival « Dans les bras du Rhône » est un événement organisé annuellement à l'automne par le CPIE Rhône Pays d'Arles depuis 2017. Au travers de spectacles, conférences, rencontres, balades commentées, il incite à (re)découvrir le fleuve, et créer une « culture commune du Rhône ».

En 2024, l'animatrice Natura 2000 « sites Rhodaniens » a participé à plusieurs réunions de préparation au festival « Dans les Bras du Rhône ».

Le changement d'animateur a le programme initialement prévu. Il n'y a pas eu d'animation présentée par l'animateur des sites Rhodaniens au cours de cette édition du festival.

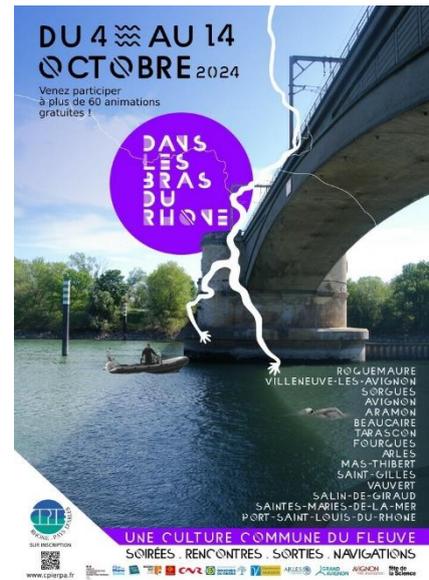
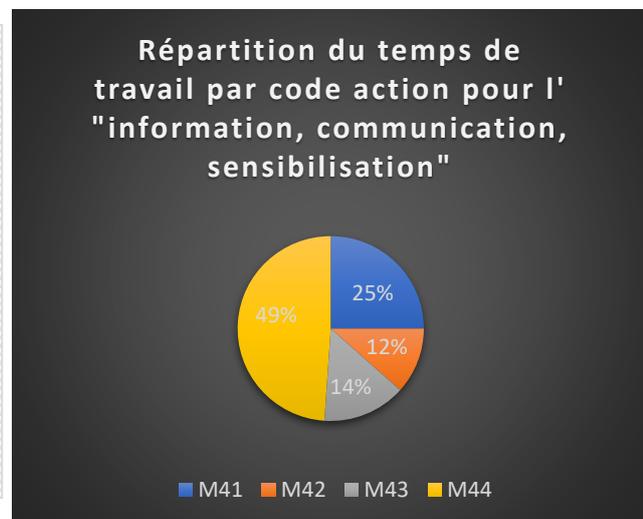
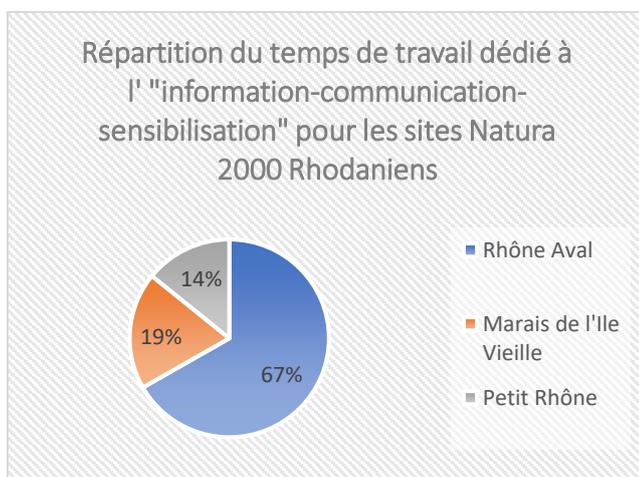


Figure 17 : Affiche de l'édition 2024 du festival "Dans les bras du Rhône"

## 5. Synthèse « Information, communication, sensibilisation »



## VI. Gouvernance du site et veille à la cohérence des politiques publiques sur le site

### 1. Organisation de la gouvernance du site

#### a. Organisation des Comité de Pilotages des sites et GT Natura 2000

Le départ de l'animatrice Natura 2000 au cours de l'année 2024 a perturbé le programme de réalisation des COPILs.

Seul le COPIL du site Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille » a bien été tenu en 2024, le 10 juillet à Mondragon. L'ordre du jour était le suivant :

- Rappel sur le site Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille et alentours » : contexte, historique, enjeux...
- Consultation des collectivités concernant la candidature du Parc naturel régional de Camargue pour l'animation du site sur la période 2025/2027, dans le cadre du renouvellement de la convention d'animation
- Bilan succinct de l'animation 2023/2024 et perspectives pour l'animation 2025/2027
- Visite de terrain de la RNCFS de Donzère-Mondragon.



Figure 18 : Visite de terrain de la RNCFS à la suite du COPIL du site Natura 2000 "Marais de l'Île Vieille et alentours"

Une consultation électronique sur le site Natura 2000 « Petit Rhône » a été réalisée pour désigner la structure animatrice de ce site. Le Parc naturel Régional de Camargue a été proposé par le directeur de la DDTM13.

Il n'y a eu ni consultation électronique ni COPIL pour le site « Rhône aval » en 2024. Le dernier COPIL pour ce site remonte donc en 2022. La réalisation du COPIL « Rhône aval » en 2025 est donc une priorité.

## **b. Ateliers de concertation dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 Rhodaniens**

Le Parc naturel régional de Camargue anime les sites Natura 2000 Rhodaniens depuis 2014 pour le « Rhône Aval » et le « Petit Rhône » et 2016 pour le « Marais de l'Île Vieille et alentours ».

Les conventions d'animation actuelle 2023/2024 des sites Natura 2000 Rhodaniens prennent au 31/12/2024. Le Parc de Camargue doit donc se porter candidat pour la prochaine période d'animation (2025-2027).

Dans l'objectif de construire ensemble la prochaine convention d'animation, il a été proposé **aux membres des Comités de Pilotage des sites Natura 2000 Rhodaniens** et à tous les **partenaires de l'animation** de s'exprimer :

- Sur les actions menées par le Parc de Camargue dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 « Rhodaniens » depuis 2014 ;
- Sur les missions et projets à réaliser selon eux dans les prochaines périodes d'animation.

Ces ateliers de concertation se sont tenus le 16 avril 2024 à Barbentane. L'ordre du jour était le suivant :

- Table ronde : Bilan de l'animation des sites Natura 2000 « Rhodaniens », zoom sur 4 thématiques :
  - o Outils et projets de gestion des espaces naturels ;
  - o Prise en compte des usages ;
  - o Etudes et Connaissances ;
  - o Veille environnementale, Sensibilisation et Connaissances.
- Table ronde : Perspectives pour l'animation des sites Natura 2000 « Rhodaniens »
  - o Propositions d'actions et projets à réaliser pour les prochaines périodes d'animation par les participants ;
  - o Positionnement géographique de ces actions sur une carte.

Le compte rendu des ateliers de concertation dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 Rhodaniens est disponible au lien suivant : <https://pnr-camargue.n2000.fr/natura-2000-et-vous/ressources-natura-2000/ressources-sites-rhodaniens>

## **c. RCPA et bilan d'activités**

- Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) le 26/06/2024

La RCPA de 2024 a permis de dresser le bilan de l'animation 2023 et de construire les actions à mettre en œuvre pour la prochaine convention d'animation 2025/2027. Elle a nécessité un travail de préparation : remplissage des tableaux RCPA prévisionnels et réels pour les trois sites, rédaction des fiches études, rédaction du compte rendu.

- Rédaction du rapport d'activités 2023 :

Les rapports d'activités des sites Natura 2000 sont disponibles au lien suivant : <https://pnr-camargue.n2000.fr/natura-2000-et-vous/ressources-natura-2000/ressources-sites-rhodaniens>

## 2. Actualisation du DOCOB

Les sites Natura 2000 « Rhodaniens » sont tous trois concernés par un projet de modification ou extension de leurs périmètres.

Les étapes à venir pour finaliser les projets de modifications de périmètres sont les suivantes :

- Organisation d'une réunion de concertation pour les élus des communes et EPCI concernés par ces projets
- Consultation officielle des communes et EPCI par les services de la DREAL

### Modification du périmètre du site Natura 2000 Rhône Aval :

La modification du périmètre du site Rhône Aval a été amorcée en 2017. Elle vise à :

- Corriger les imprécisions de l'ancien périmètre : périmètre plus précis en utilisant un fond cartographique plus récent.
- Ajouter des secteurs à enjeux espèce : Cistude, gites chiroptères, Triton crêté, etc.
- Ajouter des ségonnaux et secteurs de chasse à chiroptères.
- Prendre en compte des boisements rivulaires et berges.
- Réaliser une jointure avec autres périmètres : « Camargue » et « Marais d'Arles ».
- Transférer le secteur de l'embouchure dans le site Natura 2000 « Camargue » (meilleure cohérence liée aux habitats présents)

La démarche de modification a été approuvée sur le principe par le COPIL « Rhône Aval » du 23/11/2017. Elle a été présentée à nouveau lors des COPIL de 2021 et 2022.

Une réunion de concertation avec les élus des communes et EPCI concernés est en projet pour 2024

Il a été choisi de décomposer la concertation avec les élus sur le « Rhône aval » suivant deux secteurs :

- La partie Sud du Rhône aval, de la Durance à l'embouchure
- La partie Nord du Rhône aval, de Bollène - Pont St Esprit à la Durance.

La réunion de concertation avec les élus sur la partie sud a été réalisée à Arles le 04 décembre 2024. Celle de la partie nord est prévue pour début 2025 et la consultation officielle est elle aussi prévue pour 2025.

### Modification du périmètre du site Natura 2000 Petit Rhône :

La modification du périmètre du site Petit Rhône a été amorcée en 2017. Elle vise à :

- Prendre en compte les boisements rivulaires, berges et ségonnaux, secteurs à enjeux forts pour de nombreuses espèces (Castor, Loutre, Chiroptères...) : le site Natura 2000 actuel correspond uniquement au lit mineur du Petit Rhône.
- Ajouter des secteurs à enjeux : ancienne carrière de la Ribasse
- Réaliser une jointure avec la ZSC Camargue

La démarche de modification a été approuvée sur le principe par le COPIL « Petit Rhône » de décembre 2017. Elle a été présentée à nouveau lors des COPILs de 2021 et 2022.

La réunion de concertation avec les élus des communes et EPCI concernés par le projet s'est tenu en novembre 2023.

#### Réflexion sur la création d'une ZPS « Rhône Aval » ou extension de la ZPS existante « Marais de l'Île Vieille » :

Actuellement, le Rhône, de Mondragon à la mer, n'est pas classé en Zone de Protection Spéciale par la Directive Européenne « Oiseaux ». Une réflexion est donc en cours afin d'agrandir la ZPS « Marais de l'Île Vieille et alentour » dans l'objectif de couvrir l'entièreté du Rhône Aval.

Cela permettrait :

- Une meilleure cohérence géographique entre les sites Natura 2000, en lien avec la ZPS « Camargue
- Une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'avifaune du site, le Rhône étant un corridor écologique important pour l'avifaune migratrice

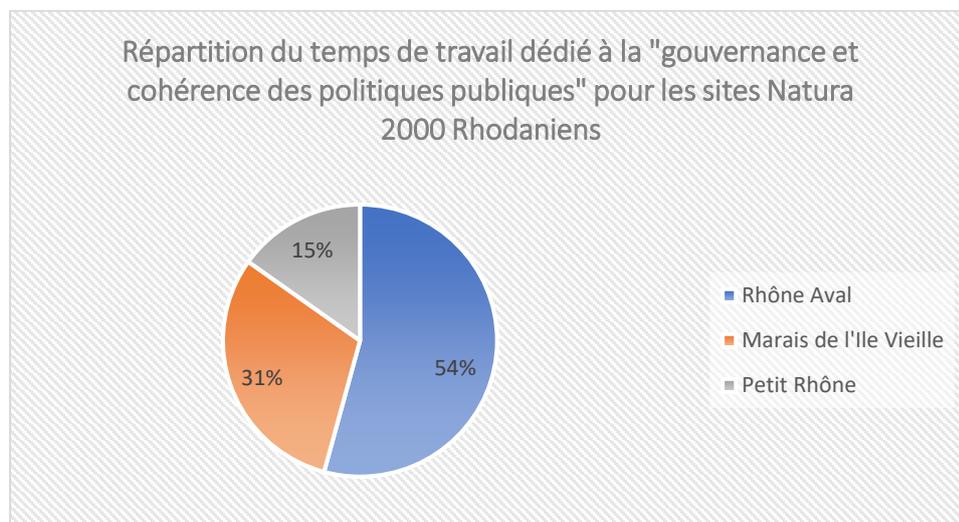
Cette réflexion a été présentée lors des COPILs des sites « Rhône Aval » et « Marais de l'Île Vieille et alentour » en 2022.

Une étude bibliographique sur la capacité d'accueil et le rôle fonctionnel pour l'avifaune nicheuse, migratrices et hivernantes des sites Natura 2000 « Rhône Aval » et « Petit Rhône » et de leurs habitats d'intérêt communautaire a été proposé pour avancer cette réflexion lors de la RCPA de 2024. Elle n'a pas été retenue.

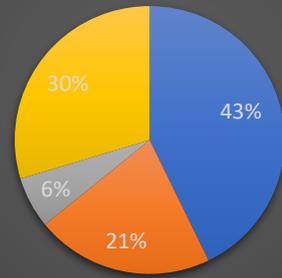
### **3. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site**

- Échanges divers et entraide avec d'autres animateurs Natura 2000
- Journée de rencontre régionale des élus Natura 2000 à Roquebrune sur Argens
- Réunion diverses avec les Présidents des COPILs

### **4. Synthèse « Gouvernance et cohérence des politiques publiques »**



Répartition du temps de travail par code action  
pour la "gouvernance et cohérence des  
politiques publiques"



■ M51 ■ M52 ■ M53 ■ M54

## VII. Gestion administrative et financière et participation à la vie de la structure

### 1. Ingénierie financière

#### a. Demande de subvention pour l'animation, gestion de la convention et des marchés publics

- Préparation du renouvellement des conventions d'animations pour la période 2025/2027.
- Gestion des conventions d'animations et conventions de partenariats.

#### b. Demande de paiement

- Préparation des demandes d'acompte pour l'animation 2023.
- Gestion des ordres de missions, frais de missions, et TimeSheet.

### 2. Formations

Formations suivies par l'animatrice Natura 2000 en 2024 :

- Formation « Stage Intra Marchés publics : les bases », organisée par le CNFPT (1 jour)

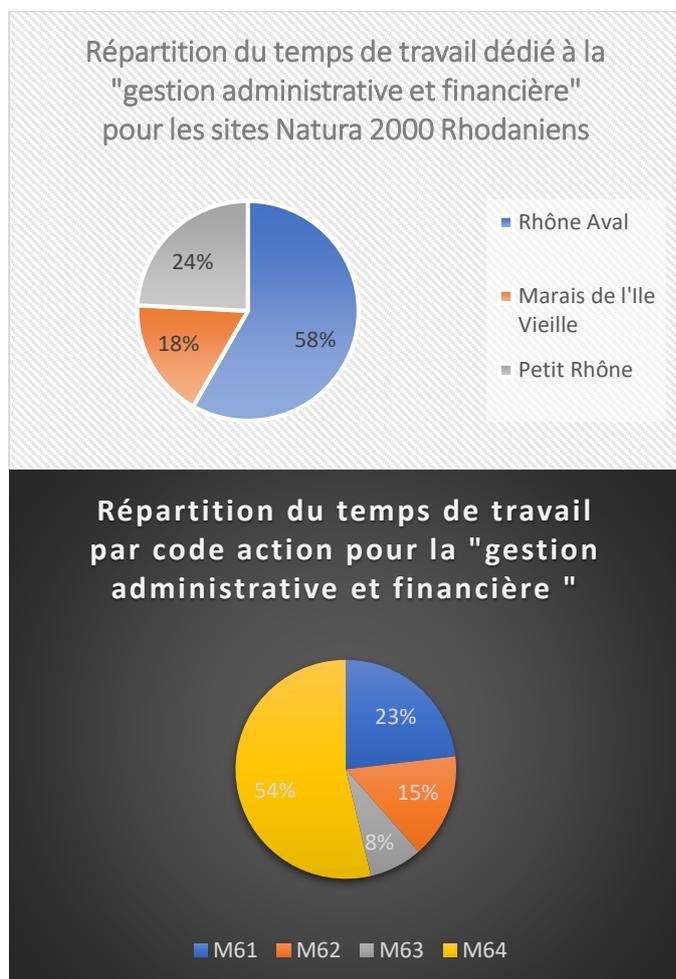
Formations réalisées par l'animateur à partir d'octobre 2024 :

- Formation « culture territoriale », organisée par le CNFPT au PNRC
- Formation Journée thématique : « Les espèces exotiques envahissantes, animales et végétales, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : enjeux, stratégies et retours d'expériences », organisée par le CNFPT

### 3. Actions diverses et participation à la vie de la structure

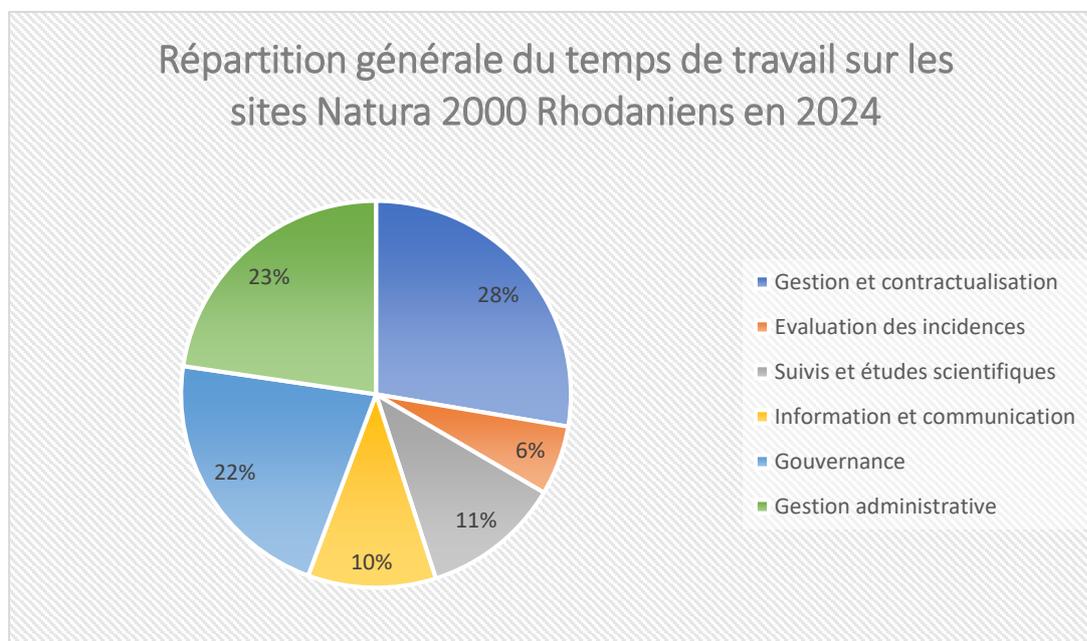
- Environ 1 Réunion de pôle et/ou de service par mois, séminaires d'équipes
- Gestion du logiciel interne EVA (suivi et évaluation des actions du Parc)
- Gestion des délibérations
- Gestion des mails (réponses à diverses petites sollicitations)
- Participation à l'élaboration du Budget 2024 et 2025 du PNRC
- Participation à la rédaction du programme d'activités du PNRC pour 2024
- Participation à la révision de la charte du PNRC.

#### 4. Synthèse « gestion administrative et financière »



## VIII. Synthèse

### 1. Synthèse générale pour les 3 sites Rhodaniens



Les actions réalisées dans le cadre de l’animation 2024 des DOCOB des sites Natura 2000 « Rhodaniens » se sont articulées principalement autour des trois axes suivants :

1. La gestion des habitats et des espèces (28% du temps de travail)

La proportion de temps passé sur cet axe a augmenté en 2024 (25% en 2023).

En 2022, le temps consacré à ce volet concerne essentiellement la gestion des stations d’herbe à alligator du Petit Rhône, l’animation du Plan Local d’Actions Triton créé en basse vallée du Rhône ainsi que le suivi du Plan de Gestion de l’Ile Vieille.

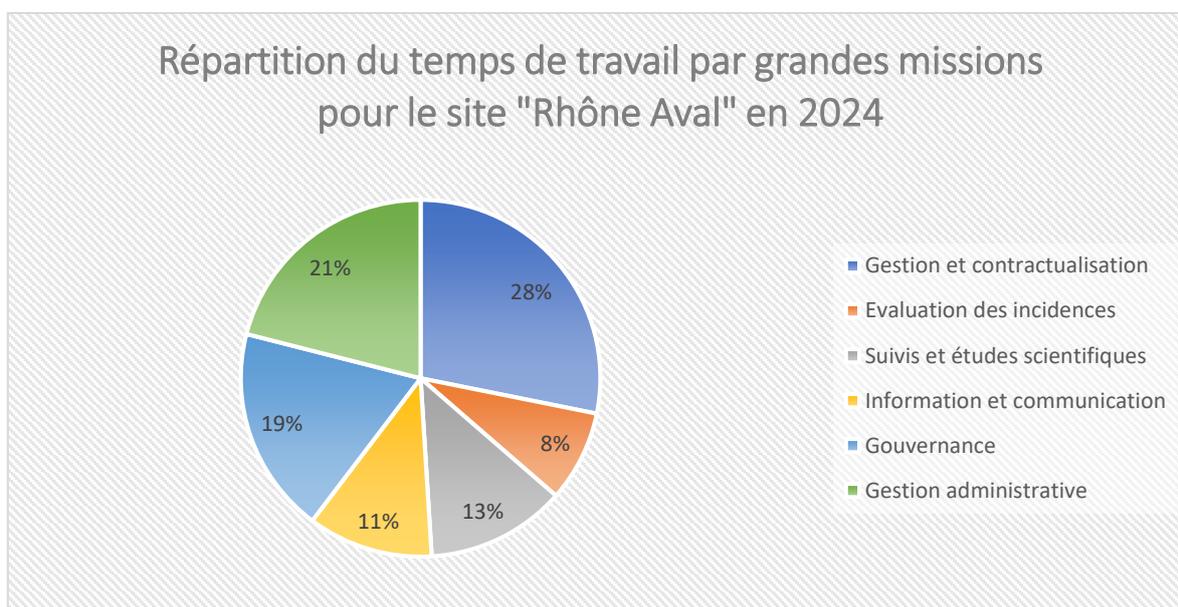
2. La gestion administrative et financière (23% du temps de travail)

La proportion de temps passé sur cet axe a augmenté en 2024 (20% en 2023). Cela est dû aux contrôles de paiement successifs ainsi qu’au changement d’animateur Natura 2000.

3. La gouvernance (22 % du temps de travail) :

La proportion de temps passé sur cet axe a augmenté en 2024 (14% en 2023). Cette augmentation est dû au projet de modification des périmètres des sites Natura 2000 et au changement de l’animateur Natura 2000.

## 2. Site « Rhône Aval »



L'animation du site Natura 2000 « Rhône Aval » a représenté 63% du temps d'animation des sites Natura 2000 Rhodaniens en 2024, ce qui est légèrement supérieur au temps théorique dédié (60%).

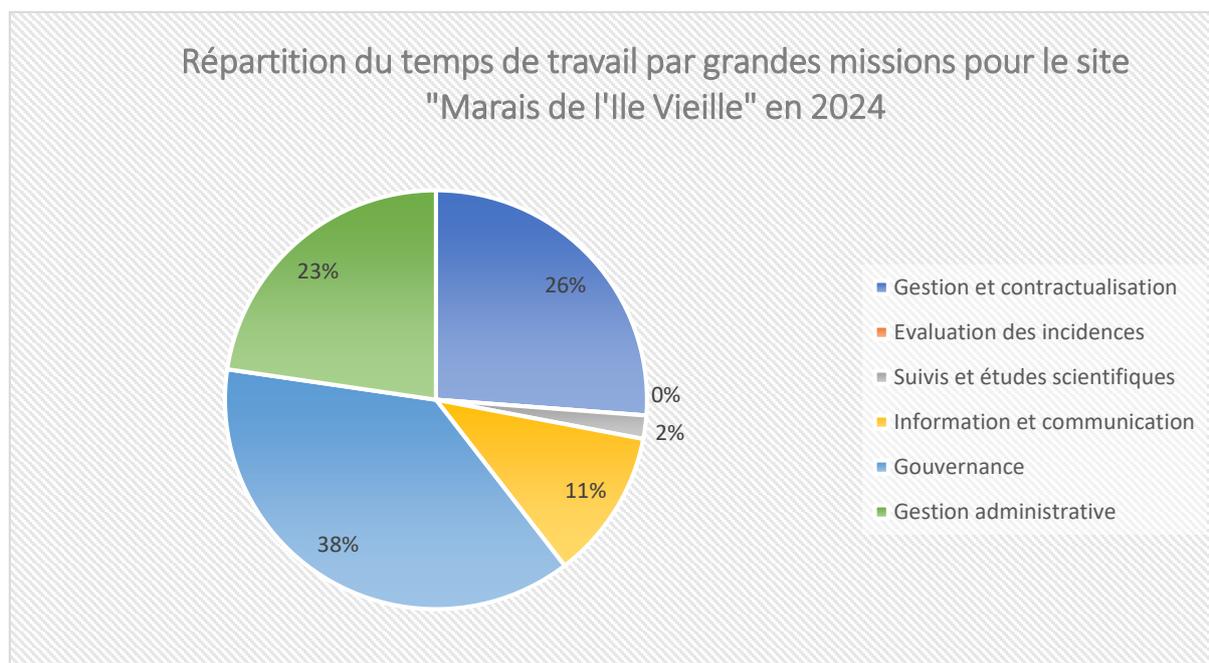
Les axes de travail principaux pour le site « Rhône Aval » en 2024 sont :

- 1) La gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (28%) avec la mise en œuvre du contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve, l'animation du Plan local d'actions du Triton crêté en basse vallée du Rhône et le suivi du Plan de Gestion de l'Île Vieille ;
- 2) La gestion administrative et financière (21%)
- 3) La mise en œuvre de la gouvernance du site (19%), avec notamment la concertation sur la modification du périmètre du site « Rhône Aval ». A noter qu'en 2024, pour les sites « Rhône aval » et « Petit Rhône » les Copils se sont tenus par consultation électronique.
- 4) La réalisation de suivis et études scientifiques (13%), avec le suivi Triton crêté et les suivis chiroptères.

Les axes de travail les moins importants en 2024 sont :

- 1) L'information, la sensibilisation et la communication (11%). A noter que le changement d'animateur Natura 2000 en octobre, n'a pas permis la réalisation d'animations dans le cadre du festival « Dans les Bras du Rhône ».
- 2) Le suivi des évaluations des incidences Natura 2000 (8%).

### 3. Site « Marais de l'Île Vieille et alentours »



L'animation du site Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille et alentours » a représenté 17% du temps d'animation des sites Natura 2000 Rhodaniens en 2024, ce qui est un peu inférieur au temps théorique dédié (20%).

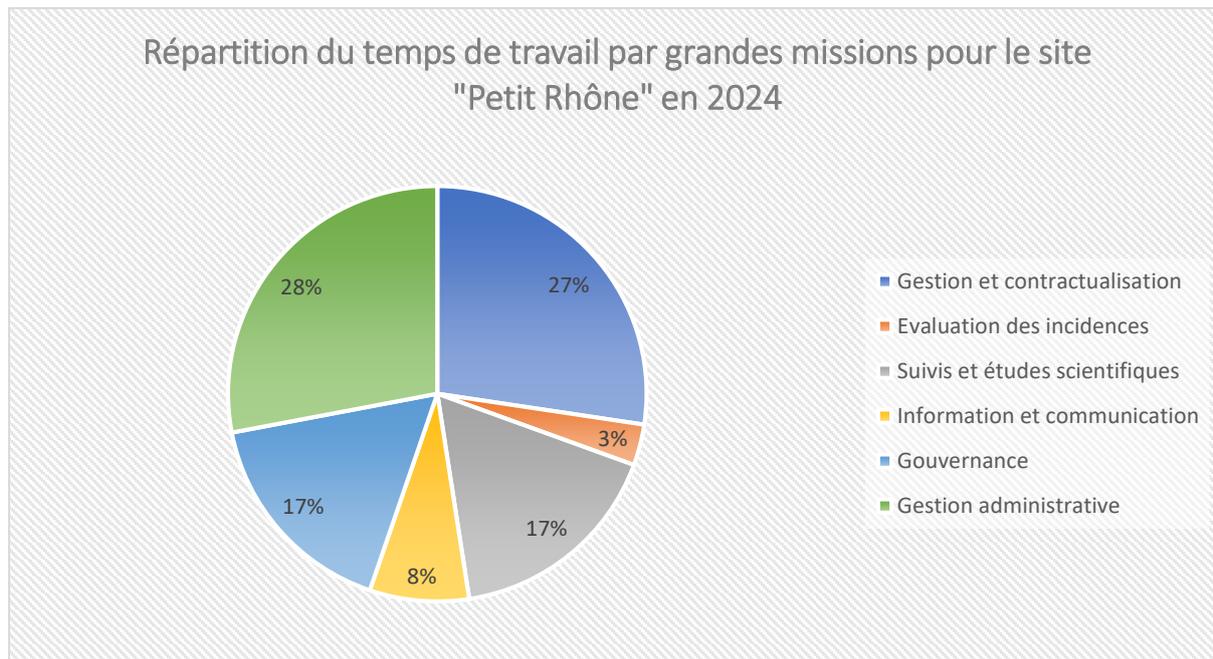
Les axes de travail principaux pour le site « Marais de l'Île Vieille et alentours » en 2023 sont :

- 1) La gouvernance du site (38%) avec notamment la réalisation du CoPil.
- 2) La gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (26%) avec notamment le contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve de l'Île Vieille, le suivi du Plan de Gestion du site et la cohérence avec d'autres politiques publiques. A noter que cet axe de travail a retrouvé sa valeur de 2022 (26%) après la forte augmentation observée en 2023 (34%).
- 3) La gestion administrative et financière (23%).
- 4) L'information, la sensibilisation et la communication (11%) avec la réalisation de plusieurs journées de sensibilisation destinées aux scolaires.

Les axes de travail les moins importants en 2024 sont :

- 1) La réalisation de suivis et études scientifiques (2%).
- 2) L'accompagnement à la réalisation d'évaluation des incidences Natura 2000 (0%). Il n'y a eu aucune demande d'accompagnement à la réalisation d'évaluation des incidences Natura 2000 en 2024.

#### 4. Site « Petit Rhône »



L'animation du site Natura 2000 « Petit Rhône » a représenté 20% du temps d'animation des sites Natura 2000 Rhodaniens en 2024, ce qui correspond exactement au temps théorique dédié (20%).

Les axes de travail principaux pour le site « Petit Rhône » en 2024 sont :

- 1) La gestion administrative et financière (28%) avec le contrôle de la demande de paiement de l'animation 2018-2021.
- 2) La gestion des habitats et des espèces (27%) avec la gestion des stations d'Herbe à alligator et le projet de contrat Natura 2000 de gestion de petite-hydraulique.
- 3) Les suivis et études scientifiques (17%) avec les suivis des macro-déchets à l'embouchure du Petit Rhône. Contrairement aux années précédentes, les suivis de la Loutre d'Europe et de l'herbe à alligator n'ont pas été réalisés.
- 4) La gouvernance du site (17%).

Les axes de travail les moins importants en 2024 sont :

- 1) L'information, la sensibilisation et la communication (8%).
- 2) L'accompagnement à la réalisation d'évaluation des incidences Natura 2000 (3%).



Plus d'informations sur les sites  
Natura 2000 Rhodaniens :  
[Site internet des sites Natura 2000 animés  
par le Parc naturel régional de Camargue](#)

